

Réf: Dossier 430885

Avis de constitution

SOCIETE « CHIBOULETTE AGRO » en abrégé « CA »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 3289,
Ilot 250

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHIBOULETTE AGRO » en abrégé

« CA »

Objet : - Travaux, Conseils agricoles, Génie rural, Transport de personnel agricole, Transport de produits agricoles et diverses marchandises, Commercialisation de produits agricoles

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 3289, Ilot 250

Dirigeant(s) Mme KOUASSI ANGE-CHRISTELLE GAUBYS

(GÉRANT), Mme COULIBALY GNININGAFOLO MAIMOUNA
LENA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03805 du 13/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48935/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

